

## Aménagement numérique

L'aménagement numérique du territoire a été introduit par le schéma d'aménagement numérique porté par les Départements et la Région Alsace.

**Ce schéma régional prévoit le raccordement à la fibre optique de 475 000 prises, dont 10 674 dans les 6 communes du Pays de Sainte Odile.** Pour le raccordement à la fibre optique des foyers et des entreprises sur notre territoire, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile participera à hauteur de 1 850 000?. Le déploiement de la fibre est programmé de 2017 à 2025. Les communes avec les débits en ADSL les plus faibles sont prioritaires.

Le calendrier prévisionnel :

**Bernardswiller et Meistratzheim** : fibre déployée depuis 2017

**Obernai** : en 2018 les quartiers Ouest, en 2019 le centre-ville et en 2020 les autres quartiers. Pour plus de détails sur le déploiement de la fibre à Obernai consulter la page [www.obernai.fr/fibre](http://www.obernai.fr/fibre)

**Niedernai, Krautergersheim et Innenheim** : 2020

La fibre optique est déployée dans votre commune ou votre quartier c'est à vous de faire la démarche pour passer au très haut débit. Vous devez choisir une offre de l'un des opérateurs présents sur le réseau de ROSACE ([www.rosace-fibre.fr/portail/operateurs](http://www.rosace-fibre.fr/portail/operateurs)).

Ce n'est qu'après avoir souscrit un abonnement fibre qu'une prise dédiée et une box fibre sont installées dans votre logement.

Vous pouvez vérifier si votre adresse est déjà éligible à la fibre optique en utilisant un des tests d'éligibilité ci-dessous :

- COMCABLE
- CORIOLIS
- K-NET
- VIALIS ([test d'éligibilité](#))
- VIDEOFUTUR
- WIBOX
- OZONE
- BOUYGUES TELECOM ([test d'éligibilité](#))
- NORDNET ([test d'éligibilité](#))

